

# **Les Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine**

Enjeux des collectivités en AuRA

1 1 - 2 0 2 4

# Les Espèces Exotiques Envahissantes ont un impact majeur au niveau environnemental, économique et sanitaire



## 5 causes humaines de l'effondrement de la biodiversité

- ✓ Modification des habitats
- ✓ Surexploitation des ressources naturelles
- ✓ Changements climatiques
- ✓ Pollution de l'eau, de l'air et des sols
- ✓ **Introduction d'espèces exotiques envahissantes**

Les EEE ont contribué à 40% des extinctions d'espèces enregistrées depuis les 400 dernières années

# L'humain est la cause principale des invasions biologiques

## ➤ Introduction directe d'espèces exotiques

**Volontaire** → Espèces cultivées, chassées, élevées, Animaux de compagnie, arbres d'ornement ...

**Accidentelle** → Transport des biens et personnes

*Eaux de ballastage de cargos / Semences contaminées / Matériaux de construction*

## ➤ Modification des habitats

Création d'infrastructures reliant des habitats (canaux, ponts, routes)

Espaces végétalisés homogènes (plantations monospécifiques d'arbres ...)

## ➤ Modification de la structure des écosystèmes

Agriculture intensive ⇒ banalisation des paysages et des réseaux trophiques

Traque / chasse des grands prédateurs

# Les Espèces Exotiques Envahissantes ont un impact majeur au niveau environnemental, économique et sanitaire

## Les impacts économiques :

- Pertes *et/ou* dépréciation des productions
- Dégradation des infrastructures
- Dépenses de santé
- Perturbation des activités touristiques...

## Coût global économique estimé\* (perte, gestion,...) :

En Europe : + 12,5 milliards € / an

En France : entre 48 et 420 millions € / an

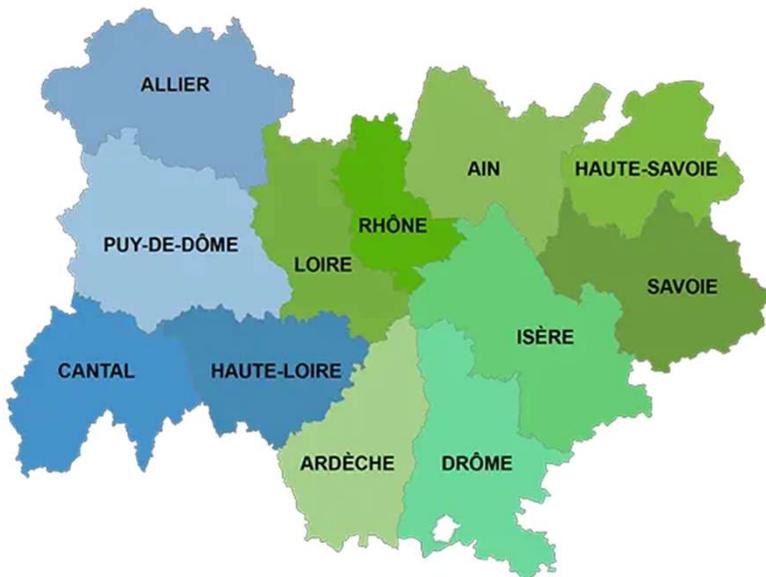
## Les impacts sanitaires et sociaux :

- Allergies dues aux pollens
- Brûlures causées par de la sève ou des poils urticants
- Maladies dites 'vectorielles'
- Affectation des comportements sociaux  
⇒ Perturbations, psychoses, conflits de voisinage

## Coût global santé publique estimé\* :

En France : entre 59 et 186 Millions € / an

# Nombre d'espèces exotiques en AuRA\*



[biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr](http://biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr)



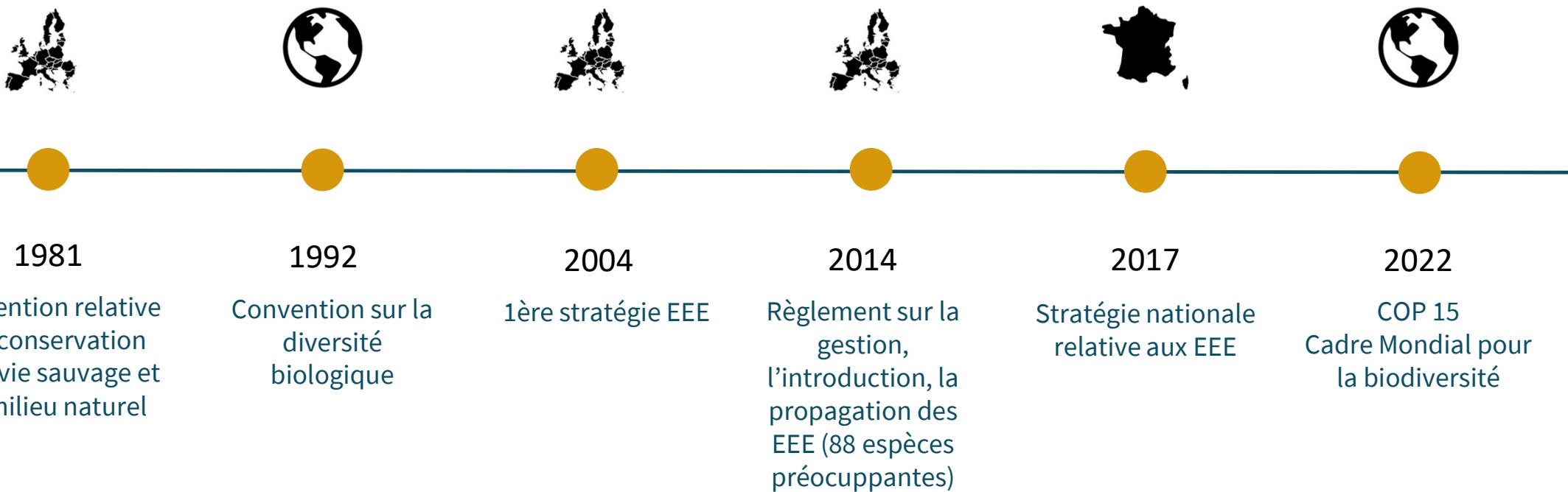
## Auvergne

- Faune : 27
- Flore : 396 dont 141 envahissantes

## Rhône-Alpes

- Flore : 443 dont 161 envahissantes

# Prise de conscience des risques associées aux EEE\*



# Espèces à enjeux pour la santé humaine : évolutions règlementaires récentes



Loi 2016	Décret 2017	Décret 2019	Arrêté 2020	Décret 2022
Chapitre VIII dans le Code de la Santé Publique dédié à la « <b>Lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine</b> »	classement de <b>3 espèces d'ambroisie</b> dans le CSP → Arrêtés préfectoraux : lutte obligatoire	<b>Transfert aux ARS</b> des missions de surveillance des insectes porteurs de maladies	Obligation d'information aux acquéreurs de végétaux « <b>susceptibles de porter atteinte à la santé humaine</b> » (58 espèces concernées)	classement de <b>2 espèces de processionnaires</b>

# Espèces à enjeux pour la santé humaine : évolutions du programme de surveillance et de lutte

- 
- 2005 – 1ers **Plans Régionaux Santé Environnement**  
Intégrant l'objectif de surveillance et réduction de l'exposition aux ambroisies
  - 2011 – Création de **l'observatoire des ambroisies**
  - 2019 – Mission Flore **Berce du Caucase** (Tela Botanica/ANSES/FREDON)  
Recueillir les signalements et faire connaître les enjeux
  - 2021 – Pilotage par FREDON France de **l'Observatoire des Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine (EESH)**  
Création de l'observatoire national des **Chenilles Processionnaires**  
Création des portails : [especes-risque-sante.info](http://especes-risque-sante.info) / [plantes-risque.info](http://plantes-risque.info) / [chenille-risque.info](http://chenille-risque.info)
  - 2023 – Lancement de la plateforme [AgirMoustique.fr](http://AgirMoustique.fr)
  - 2025 – Lancement de la plateforme [signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr](http://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr)

# Enjeux des collectivités

- **Préserver** la qualité des milieux (air, eau, sols)
- Promouvoir un environnement favorable à la **santé des habitants**
- **Assurer la sûreté et salubrité publique** sur son territoire (art L.1421-4 du CSP et L.2122-24 du CGCT)
- Faire respecter **la réglementation** (police du Maire)



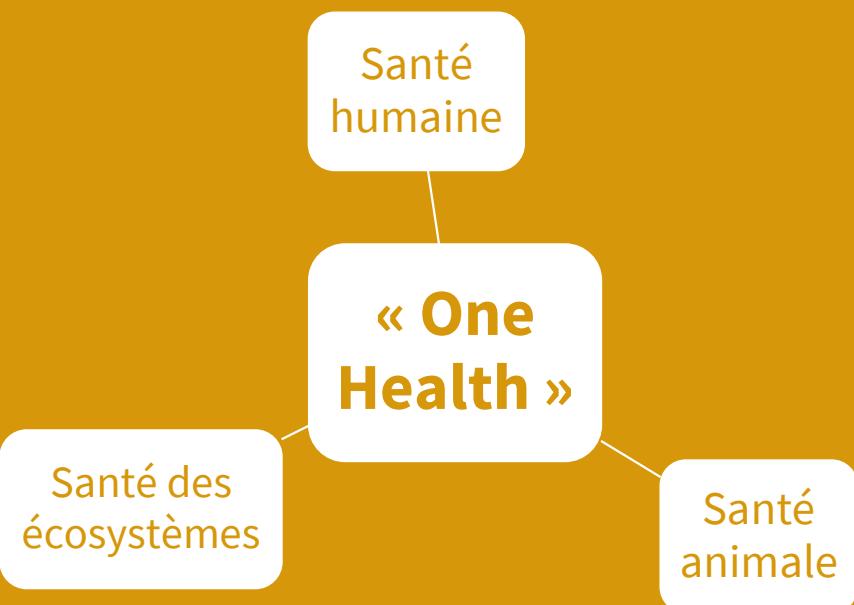
## Plan Régional Santé Environnement (2024-2028),

déclinaison du PNSE4, piloté par l'ARS, la DRAAF, la DREAL, et la Préfecture de région  
Les collectivités territoriales peuvent être partie-prenantes

- définit les orientations et les actions à mettre en œuvre pour préserver et améliorer la santé de la population en tenant compte des enjeux environnementaux.
- est élaboré en concertation avec les acteurs régionaux et locaux de la santé et de l'environnement.

### Les 3 axes du PRSE4 :

1. Développer les connaissances, informer et sensibiliser les acteurs
2. Réduire les expositions
3. Mobiliser les territoires en santé-environnement



Les collectivités peuvent développer leur propre stratégie d'action ou s'appuyer sur des dispositifs existants (CLS, Plan Climat Air Energie Territorial, SRADDET, Agenda 21 (ou 2030))



# 5 Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine à suivre en priorité

**Action 2.1 :** Réduire l'exposition de la population aux risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé en expansion en Auvergne-Rhône-Alpes

## 3 Espèces Exotiques Envahissantes

Ambroisies



Moustique tigre



 **FREDON**  
AUVERGNE  
RHÔNE ALPES

## 2 Espèces indigènes mais invasives

Chenilles  
Processionnaires  
(Pin/Chêne)



Tiques

**Les partenaires mobilisés :**  
**EIRAD / FREDON AuRA / URCPIE**  
**/ RNSA / Atmo AuRA**

- Surveiller les espèces-cibles
- Evaluer les risques pour la population, les animaux et les écosystèmes
- Informer et Mobiliser les acteurs publics / privés
- Accompagner les gestionnaires d'espaces dans la construction de plans d'actions